

PROCÈS-VERBAL
de la séance ordinaire du conseil municipal
du 5 juin 2017

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue au Site touristique de Maddington Falls, le 5 juin 2017 à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire
Messieurs les conseillers Patrice Morin, Gaétan Légaré, Alain Hamel, Bernard Philipps et André Rheault
Madame la conseillère Diane Mercier

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.

Assiste également Madame Lucie Massé, directrice générale.

62-06-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

63-06-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1er MAI 2017

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Madame Diane Mercier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls tenue le 1er mai 2017 a été transmis au maire et aux membres du conseil par une correspondance électronique.

64-06-17

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Comptes payés

Salaire élus avril 2017	1616.08	Paiement direct
Salaire voirie avril 2017	94.96	Paiement direct
Salaire inspecteur avril 2017	628.33	Paiement direct
Salaire conciergerie avril 2017	250.34	Paiement direct
Salaire conciergerie mai 2017	322.48	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 29-04-17	622.18	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 06-05-17	636.87	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 13-15-17	591.42	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 20-05-17	629.52	Paiement direct
Salaire de la DG semaine terminant le 27-05-17	560.15	Paiement direct
DAS provincial du 1 au 30 avril 2017	1 235.36	Paiement direct
DAS fédéral du 1 au 30 avril 2017	441.03	Paiement direct
Télébec du 16 mai au 15 juin 2017	136.82	Paiement direct
Hydro éclairage des rues lac Ginette	45.08	Paiement direct
Hydro éclairage des rues municipales	260.17	Paiement direct
Hydro bureau municipal	355.79	Paiement direct
Hydro salle communautaire	687.65	Paiement direct

Canadien National	310.50	8442
Gesterra	4480.20	8446
Gaétan Tremblay frais de déplacement mai 2017	128.25	8444
Denise Laroche entretien ménagé mai 2017	397.50	8439
Ministre des Finances	10 992.00	8441
CDSEGD	7 300.00	8443
Nancy Croteau	108.00	8409
Nathalie Bédard	376.51	8412
Buropro	74.48	8411
Centre de rénovation Daveluyville	51.02	8410
Buropro	98.78	8450
Centre de rénovation Daveluyville	1 507.97	8458
Pépinière Fleurs de France	837.02	8455
Andrée Bûlé	503.02	8431
Construction Coté & Coté	74 733.75	8437
Solution Zen Média	1 080.77	8452
Dufresne Hébert Comeau	1 519.91	8453
Régie des Chutes	2 678.22	8457
Frais de déplacement Réjean Poisson	63.00	8440
Frais de déplacement Lucie Massé	163.80	8445
Ville de Daveluyville	114.98	8438
Avenue Santé Bois-Francis	564.00	8436
Plomberie PHCB	487.57	8435
Excavation FMK	3 080.62	8434
Excavation Michel Boucher	183.96	8433
Extermination ABAT 2000	454.16	8432
Saély Distribution	33.92	8429
MB Nettoyage	103.48	8430

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

65-06-17

PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement ce qui suit.

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et

mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

66-06-17

IDENTIFICATION DE MADDINGTON FALLS SUR L'AUTOROUTE 20

CONSIDÉRANT QUE Maddington Falls souhaite que la municipalité soit identifiée sur les panneaux d'affichage de l'autoroute 20 à la hauteur de la sortie 220;

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Madame Diane Mercier et résolu unanimement de faire une demande auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour que la municipalité de Maddington Falls soit identifiée sur l'autoroute 20 à la hauteur de la sortie 220.

67-06-17

DEMANDE AUPRÈS DU MTMDT POUR UN PANNEAU DE 50 km/h CLIGNOTANT À L'ENTRÉE DU VILLAGE SUR LA ROUTE 261

CONSIDÉRANT QUE la vitesse est excessive à l'entrée du village;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs plaintes ont été reçues;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement de faire une demande auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour qu'un panneau clignotant de 50 km/h soit installé à l'entrée du village sur la route 261.

68-06-17

TRAVAUX D'EXCAVATION SUR LE TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'excavation sont requis sur le terrain municipal;

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Monsieur Patrice Morin et résolu unanimement d'octroyer les travaux à Excavation FMK.

69-06-17

INSTALLATION D'UNE REMISE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne possède pas d'espace rangement pour l'équipement de voirie;

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement de faire installer une remise par Les Remises Cram.

70-06-17

TERRASSE DE BÉTON

Il est proposé par Monsieur Patrice Morin appuyé par Monsieur Alain Hamel, et résolu unanimement de faire installer une terrasse de béton annexé la salle communautaire.

71-06-17 **TRAVAUX DE RÉNOVATION SUPPLÉMENTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE les rénovations nécessitent des travaux imprévus;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement d'autoriser les travaux supplémentaires de rénovations.

72-06-17 **DÉROGATION MINEURE AU 20 CHEMIN DU LAC GINETTE**

CONSIDÉRANT QU'il y a recommandation du CCU;

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'accorder la dérogation mineure pour le 20 chemin du lac Ginette

73-06-17 **EMBAUCHE DE MME JULIE PROVENCHER AU POSTE DE SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE DE LA MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maddington à besoin d'un(e) et secrétaire réceptionniste;

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Madame Diane Mercier et accepté unanimement que Madame Julie Provencher soit embauchée comme secrétaire réceptionniste.

74-06-17 **ACHAT D'UN ORDINATEUR**

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Madame Diane Mercier et accepté unanimement d'effectuer l'achat d'un ordinateur.

75-06-17 **RETRAIT DU VOTE PAR CORRESPONDANCE**

Il est proposé par Monsieur André Rheault, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement de retiré le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

76-06-17 **INSTALLATION D'UNE BOÎTE À LIVRE**

ATTENDU QUE les arts et la culture contribuent au développement de la municipalité et à son dynamisme ;

ATTENDU QU'il est important d'agir tôt auprès des enfants pour inculquer le goût de la lecture ;

ATTENDU QUE la lecture est un facteur important à la réussite scolaire ;

ATTENDU QUE le projet créera une synergie entre les différents milieux (municipal, communautaire, éducationnel et culturel) ;

ATTENDU QUE le projet Artha-Livres assume les coûts de fabrication de la boîte à livres ;

ATTENDU QUE le projet Artha-Livres assurera l'approvisionnement en livres pour démarrer le projet ;

ATTENDU QUE le projet Artha-Livres élaborera une programmation et créera des outils destinés aux parents et organismes (bibliothèque, école, service de garde, etc.) ;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet entraînera l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de la municipalité ;

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Monsieur Alain Hamel et accepté unanimement ce qui suit :

QUE la municipalité adhère au projet au projet Artha-Livres et à ses objectifs, soit responsable de l'installation de la boîte et assume les frais inhérents, participe à la mise en place du projet et à sa promotion

QUE la municipalité nomme Madame Diane Mercier porte-parole de la boîte à livres.

77-06-17

INSTALLATION D'UN TUYAU POUR LA FORÊT NOURRICIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la forêt nourricière nécessite des besoins d'arrosage fréquent;

Il est proposé par Monsieur André Rheault, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'installer un tuyau pour alimenter la forêt nourricière en eau.

78-06-17

BUDGET FORÊT NOURRICIÈRE

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Monsieur Patrice Morin et résolu unanimement d'accorder un budget de 300\$ pour les besoins de la forêt nourricière.

79-06-17

PARTICIPATION AU COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL EN MILIEU RURAL

CONSIDÉRANT QU' un colloque sur le développement résidentiel en milieu rural est tenu à St-Camille;

Il est proposé par Monsieur André Rheault, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement que Madame Diane Mercier et Madame Lucie Massé participent au colloque sur le développement résidentiel en milieu rural.

80-06-17

NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LES COURS D'EAU

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska a la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, tel que défini par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., C-47.1), ci-après citée < la loi > ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente conclue entre la MRC et la municipalité en vertu de l'article 108 de la loi, relativement à l'application de la politique de gestion des cours d'eau et du règlement relatifs des eaux des cours d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE selon cette entente, la municipalité doit procéder à l'engagement et au maintien du personnel requis et notamment, à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi ;

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement de nommer Monsieur Éric Bergeron à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales.

81-06-17

EMBAUCHE DE MICHEL BOUCHER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité requiert des travaux d'entretien ;

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolut unanimement d'embaucher Monsieur Michel Boucher pour effectuer divers travaux d'entretien pour la municipalité.

82-06-17

DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LA FÊTE NATIONALE

Il est proposé par Monsieur André Rheault, appuyé par Monsieur Patrice Morin et résolut unanimement d'accorder un montant de 50\$ à la ville de Daveluyville pour la fête Nationale.

83-06-17

FAUCHAGE DES FOSSÉS

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolut unanimement de procéder au nettoyage des fossés de la municipalité.

VARIA

SUIVIE DES DOSSIERS

RENCONTRE DES MAIRES MRC

Monsieur Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il fait un suivi de la rencontre d'information sur la les boues de fosses septiques qui a eu lieu , il invite les citoyens a assisté a la rencontre prévue pour les citoyens.

FIBRE OPTIQUE

Monsieur Ghislain Brûlé effectue un suivi :

- Il mentionne être en attente de la décision de la ville de Daveluyville pour savoir si nous serons branchés avec la MRC de Bécancour.
- Il mentionne que c'est un projet avant subvention au total de 64 000 000\$ et de 60 000\$ pour notre municipalité
- Il mentionne que la MRC est en attente de réponse des municipalités qui adhéreront au projet.

PARC INDUSTRIEL

Monsieur Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il mentionne que les travaux d'aménagement de Remorque Leblanc dû à la grève ont été retardés.

RÉGIE DES CHUTES

Monsieur Gaétan Légaré, effectue un suivi :

- Il mentionne que deux membres vont être reçus pompier.
- Il mentionne qu'il y aura une journée porte ouverte de la caserne en octobre.

OSBL SITE TOURISTIQUE

Madame Diane Mercier effectue un suivi :

- Elle mentionne que le 6 juillet il y aura l'évènement Les jeudis en chansons.

POLITIQUE FAMILLIALE

Madame Diane Mercier effectue un suivi :

- Elle mentionne que le 17 juin aura lieu une activité de confection de maison d'oiseau à l'occasion de la fête des Pères.
- Elle mentionne que le 22 juillet il y aura un film en plein air et l'arrivée de la boîte à livre de la MRC.

MADA

- Madame Diane Mercier effectue un suivi :
- Elle mentionne que lors de la journée de distribution de compost 60 amélanchiers emblème arboricole de la municipalité ont été vendus.

FESTIFALLS

- Monsieur Alain Hamel effectue un suivi :
- Il mentionne que le 17 juin il y aura une journée historique avec des kiosques animés.

FORÊT NOURRICIÈRE

Monsieur patrice Morin remercie les bénévoles .

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de l'assemblée sur proposition de Monsieur André Rheault à 21h45.

SIGNÉ : _____
Monsieur Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ : _____
Madame Lucie Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière